



CHARTRE de MAS
Association MEDITERRANEE-AFRIQUE-SOLIDARITE
Document actualisé en mai 2015

Extrait des Statuts

« Le but de l'association est de promouvoir un développement solidaire au service de l'homme en particulier dans le cadre d'une relation entre l'Europe et l'Afrique ».

PREAMBULE

L'Economie Humaine est au cœur du développement. Elle place l'homme au centre de l'activité économique.

Elle refuse l'exclusion de quiconque de la production et du partage des richesses de la terre.
Elle produit les richesses indispensables à la vie de tous les hommes.

Elle revendique pour tous la satisfaction des besoins essentiels qui ne sont pas seulement des besoins matériels et se vérifie à sa capacité de rendre possible pour tous le bien-être social, culturel, spirituel.

Elle appelle au respect de la terre, à l'urgence du développement durable, à la responsabilité envers les générations à venir.

Le développement solidaire est le processus social, culturel, écologique, politique, qui construit l'Economie Humaine.

I) L'IDEE QUE NOUS NOUS FAISONS DU DEVELOPPEMENT

1. Un processus social

1.1 - Le développement prend vie dans une société qui à partir de son territoire s'organise pour améliorer son existence. Il prend vie dans sa volonté de combattre les différentes formes de l'exclusion.

1.2 - Le développement local prend force par la connaissance de son territoire, la valorisation et la sauvegarde de ses potentialités, son aménagement au profit de tous.

1.3 - Le développement est le fruit des capacités sociales qui s'expriment à travers les initiatives, les efforts d'autopromotion des groupes qui du local à l'international s'organisent pour vivre mieux.

1.4 - Au cœur du processus social, les acteurs de développement engagent des initiatives collectives au service du bien commun. Ils partagent et soutiennent les espérances des sociétés dans lesquelles ils vivent. Ils donnent sens et élan à l'effort de tous.

1.5 - Un processus social au service du développement conduit au refus de systèmes qui compromettent les capacités et les efforts d'organisation des populations pour vivre mieux.

2. Un processus culturel

2.1 - L'éducation pour tous, la formation sont les moyens indispensables pour que chacun soit acteur de sa vie et de sa société.

2.2 - Toute société a une histoire, un savoir, des savoir-faire. La mémoire de son histoire est une démarche par laquelle elle construit son avenir.

2.3 - Toute société, dans un monde complexe et globalisé doit acquérir la maîtrise de ce qui lui est indispensable pour comprendre, agir et décider de son avenir.

2.4 - Les cultures ont besoin les unes des autres pour se vivifier, se renforcer. Elles ont pour tâche de bâtir des systèmes et des relations viables pour tous, contribuant ainsi à l'affirmation de la paix.

2.5 - Faire connaître, partager les cultures des peuples est une démarche qui construit le développement solidaire.

3 Un processus écologique

3.1 - Dominée par la financiarisation sans vrai contrôle, l'économie mondialisée va jusqu'à ignorer le bien commun. L'accumulation illimitée des richesses pour quelques-uns, les biens mal acquis, la fraude organisée, la corruption sont des obstacles majeurs à l'avancée d'une économie et d'une écologie humaines.

3.2 - La violence économique s'exerce sur la nature et compromet gravement son équilibre. Les modes de développement fondés sur l'exploitation sans frein des ressources naturelles ont affecté gravement les mécanismes régulateurs de la vie de la terre. Le dérèglement climatique pèse sur tous les peuples, ruine des espaces géographiques, engendre des migrations.

3.3 - le développement solidaire implique un autre mode de croissance reposant sur le respect de la terre, la maîtrise des énergies renouvelables, la sauvegarde des ressources biologiques.

3.4 - Le développement solidaire et le développement durable sont complémentaires. Une voie de réussite passe par un rapprochement de leurs démarches.

3.5 - Nourrir la planète : bientôt la planète comptera 9 milliards d'habitants. La sauvegarde des agricultures familiales et leur adaptation à l'environnement, le renforcement de l'agrobiologie, la préservation des ressources en eau sont des objectifs majeurs qui sont au cœur du développement solidaire.

4. Un processus politique

4.1- le développement vise au bien commun, il revendique une société fondée sur le droit, le respect des personnes et des groupes.

4.2 - Il invente les conditions et les moyens politiques d'un avenir possible pour tous et pour tous les groupes. Nous avons à construire ici et là-bas des avènements qui nous sont communs.

4.3 - La promotion du développement solidaire repose sur la volonté de subordonner les choix politiques locaux, nationaux et internationaux au bien commun.

4.4 - Le développement n'existe pas sans la volonté de combattre les racines de la peur et de la haine qui mènent aux affrontements ethniques et la mise à mort.

4.5 - L'éveil et l'affirmation, au niveau local, national, international, d'une opinion attachée à la promotion du bien commun et du développement solidaire est une des conditions du recul des logiques cyniques et des intérêts particuliers qui sont une des causes du désordre mondial.

II) AGIR POUR UN DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Agir ici et là-bas pour le développement solidaire, c'est affirmer concrètement pour tous les hommes les droits fondamentaux de l'Economie Humaine.

1. Agir là-bas : le partenariat

1.1 - Etre partenaires des acteurs de développement, c'est agir avec eux, encourager, soutenir leurs initiatives, et leurs capacités d'organisation.

1.2- La démarche de développement solidaire implique l'approfondissement du partenariat ; il se construit dans la réciprocité, il prend corps dans la durée, dans l'échange et l'amitié, dans le travail et la recherche commune. Il se renforce et se concrétise par la connaissance la plus intime possible des territoires et des populations. Le partenariat se bâtit sur des relations entre personnes et s'en donne les moyens.

1.3- Etre partenaires d'une démarche de développement, c'est en accepter les tâtonnements, les lenteurs, voire les échecs, mais aussi les rebondissements, les opportunités, les relances. Cela implique un réexamen permanent pour la maintenir conforme à son objectif en tenant compte de l'évolution des situations.

1.4- Le partenariat qui soutient les acteurs, leurs groupements, associations, comités renforce le processus du développement. Au contraire, répondre à une demande qui aura pour résultat d'ignorer, de pervertir, de fragiliser les capacités d'organisation des groupes, va à l'encontre du développement.

1.5- Le partenariat peut prendre appui sur des projets: mais le projet en soi n'est pas le partenariat: un projet de développement (qui se définit dans un calendrier, dans un montage technique et financier) doit rester soumis aux exigences du partenariat. Il doit être conçu pour pouvoir s'adapter.

1.6 - L'exigence et la rigueur sont des conditions de la solidité du partenariat et de ses actions: les procédures d'évaluation participative sont indispensables: chaque fois qu'une action est décidée, chaque fois qu'une action se termine, en cours d'action à un rythme à définir en fonction de celle-ci.

2. Ici, être acteurs de changement

2.1 – Promouvoir le développement solidaire c'est être acteurs de changement au cœur de notre société pour son développement social, économique, culturel, écologique, politique. C'est entreprendre et soutenir les initiatives qui combattent la précarité et l'exclusion et en contestent les causes.

2.2 – C'est appuyer les initiatives qui revendiquent ici l'urgence du développement solidaire entre les peuples. C'est agir pour qu'il soit source d'enrichissement pour tous, dans tous les domaines.

2.3- C'est porter une attention particulière à la vie et aux droits des migrants.

2.4 – C'est favoriser les synergies entre les groupes et associations qui se reconnaissent dans les visées et les pratiques du développement solidaire et les encourager à agir:

En renforçant leurs capacités par leur participation à des réseaux d'acteurs locaux, nationaux, internationaux,

En contribuant à la mise en place de réseaux d'économie solidaire.

2.5 –C'est affirmer la vocation à être partenaires du développement solidaire:

- des collectivités territoriales,
- des entreprises.

2.6 – C'est associer les jeunes aux démarches du développement solidaire. Par des propositions éducatives pour la solidarité internationale auprès des établissements scolaires, des associations d'éducation populaire. En proposant des actions concrètes telles que les échanges pédagogiques et les séjours de découverte.